

P.P 2067 CHAUMONT

*Souvenez-vous.....*

*Maître soleil au Zénith installé*

*Envoyait sur nos têtes ses rayons surchauffés*

*Dame sueur par ce jeu agacée*

*Lui tint ces propos langagiers:*

*"Holà, soleil endiable"*

*Ne pourrais-tu pas pour un moment cesser*

*De nous faire transpirer ?*

*Si tes rayons largement dispensés*

*Se rapportent à nos corps inondés*

*Tu es, certes, le maître de la douche souhaitée" !*

*A ces mots, le soleil flatté*

*Recommence à se manifester*

*"Sache, Dame sueur, que tout chaumonnier*

*Vit aux dépens de celui qui cherche à se faire apprécier"*

*Je vous souhaite une chaleureuse année 2004 !*

*Marie-José Montandon*



**Société d'Intérêt Public,  
case postale 26, 2067 Chaumont**

# SIP LE CHAUMONNIER

## MÉMENTO

**Organisez-vous une fête publique, une journée récréative, voir un concert ou une assemblée en 2004 à Chaumont ? Si c'est le cas, faites-nous parvenir vos dates et profitez du Chaumonnier pour les publier.**

**LE COMITÉ SIP VOUS SOUHAITE UN  
JOYEUX NOËL  
ET UNE  
BELLE ET HEUREUSE  
ANNÉE 2004**



TEXTES ET ANNONCES, DERNIER DÉLAI POUR LE PROCHAIN  
CHAUMONNIER: 21 février 2004

### **JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTERET PUBLIC DE CHAUMONT**

Paraissant 4 fois par an 4ème trimestre 2003 No. 99  
Publié par: SIP, case postale 26, 2067 Chaumont  
Imprimé à Savagnier par Bernard Jacot  
Rédaction : D. Wicki 2067 Chaumont, tél. 032 / 753 64 38 fax 032 / 753 01 56  
www.chaumont-neuchatel.com

# FÊTE DES CHAUMONNIERS

C'est avec un œil qui rit et un œil qui pleure que cette fête des Chaumonniers a été organisée. L'œil qui rit en sachant que la fête va certainement être belle et conviviale et l'œil qui pleure en pensant que nous aurons vécu la dernière fête au Home Bernois.

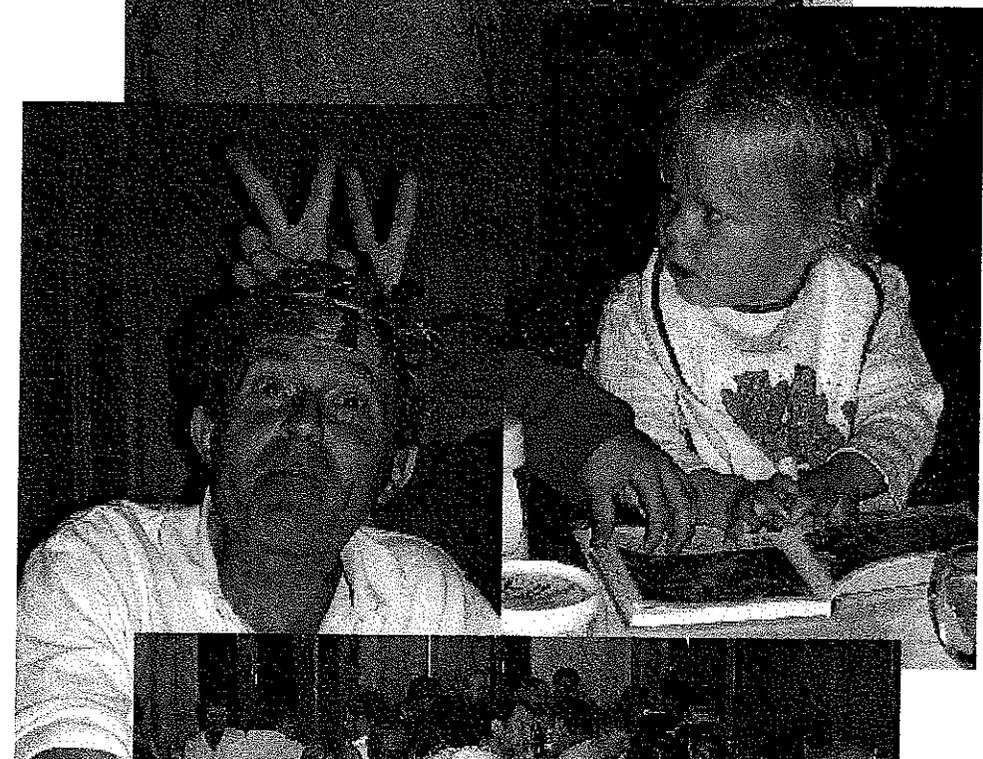
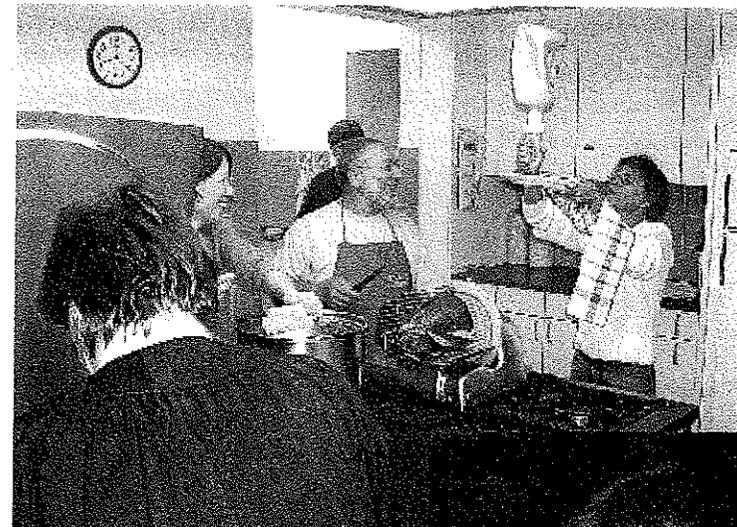
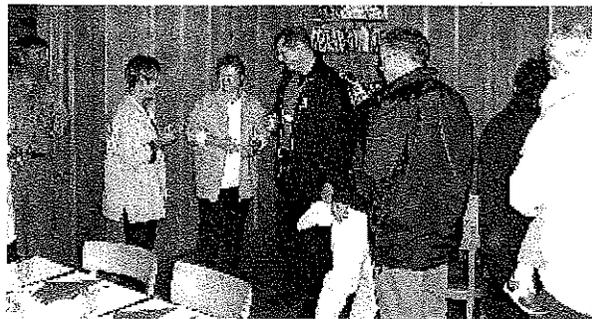
Les Chaumonniers ont répondu présent une fois de plus et la bonne humeur était de mise comme toujours. Le souper (haricots secs, pommes de terre, lard, saucisson et jambon) a eu un grand succès et, comme toujours, le choix était difficile devant l'abondant buffet de desserts qui ont été, et l'on peut déjà parler de coutume, confectionnés par les personnes présentes.

Il y avait cette année une exposition préparée par Mme Marchand: des tableaux de fleurs séchées ainsi que des chaises décorées.

Les nouveaux propriétaires du Home Bernois ont saisi l'occasion de faire connaissance avec tous les Chaumonniers présents. Nous ne pouvons que leur souhaiter de passer d'aussi belles soirées dans leur nouvelle demeure que les Chaumonniers lors de leur fête annuelle.

La question se pose désormais: où aura lieu la prochaine fête? Les endroits sont rares où l'on peut accueillir plus de soixante personnes. Avez-vous des idées ou suggestions? Faites-le savoir au comité de la SIP, case postale 26, 2067 Chaumont. Ils vous en sera très reconnaissant.

Daniel Wicki





## TENNIS-CLUB DE LA JEUNESSE NEUCHÂTELOISE ET CHAUMONNIÈRE



La cabane du club de tennis s'essouffait et avait déjà bravé bien des hivers.



La partie arrière n'y a d'ailleurs pas survécu et s'est effondrée comme un vieux chêne subissant des vents violents à la Lothar.

Il était temps de réagir. Une nouvelle cabane ou club-house, si l'on veut tenir un langage à la mode, a un coût. Il faut également des bras et certaines connaissances pour se lancer dans un ouvrage certes modeste, mais qui

remplit largement les besoins du Tennis-Club.

La grande question se posait: par quel bout commencer pour que le rêve devienne une réalité? Un premier contact a eu lieu avec M. Antoine Grandjean, chef de la Police et de la Protection Civile. La demande a été acceptée et le soutien de la Protection Civile de Neuchâtel confirmé. Et c'est ainsi que des membres du Tennis-Club se sont mis à l'ouvrage et à la préparation de la dite cabane. Christian Gerster s'est occupé à dessiner les plans. Gérard Koller a démonté l'ancienne cabane et la Présidente Isabelle Kipfer a trouvé des fonds pour le financement en faisant des demandes à des privés et à la loterie romande qui a accepté de soutenir le projet. Un premier loto a eu lieu à Cortaillod au printemps et un deuxième, organisé par Mme



Micheline Vauthier, à Chézard début octobre. Durant l'été, les socles ont été bétonnés et toutes générations confondues, dont M. Ratzé, doyen qui a fait revivre "notre" Club de Tennis à Chaumont, ont mis la main à la .....pelle.....et aux socles qui étaient préalablement coffrés par Mirko Kipfer et Gérard Koller. Une petite équipe s'était



donné rendez-vous à Valangin pour traiter le bois qui servira à la construction de la cabane.



Puis la Protection Civile entra en action la semaine du 15 au 19



septembre. L'équipe a bénéficié d'un temps radieux durant toute la semaine, ce qui facilita avantageusement l'avancement des travaux. L'inauguration était fixée au vendredi 19 septembre à 11h00, en présence de M. Grandjean,



M. Dimitri Frosio, directeur du cours de la PC, Mme Kipfer, ainsi que quelques membres et bien sûr toutes les personnes qui ont œuvré à la construction. M. Grandjean souligna, le fait que Le Tennis-Club de Chaumont s'occupe d'un mouvement Jeunesse ce qui a penché

en leur faveur et de l'aide apportée par la PC. Il est vrai que cette année encore, 10 à 15 jeunes de 6 à 11ans ont pu profiter tous les jeudi de 16h à 18h des leçons données par Monsieur Francis Perret de Colombier. Mme Kipfer remercia tout le monde en ajoutant que peut-être un jour, Chaumont aura aussi son ou sa champion(ne) de tennis. Mais ce qui importe est que ces jeunes, ainsi que les membres du club, voir écoles et autres touristes de passage, puissent pleinement profiter des installations entretenues avec sérieux et dans un cadre idyllique en pleine nature.

Daniel Wicki



Le nombre de membres et d'abonnés est en recul, tout comme le nombre de membres du comité : aux côtés de Frédéric Perriard, Marielle et Aldo Di Cesare ainsi que Etienne Grandjean ne se représentent pas. Le comité 2003-2004 se compose donc de Liliane et Roger Junod, Mirko Kipfer, Claire-Lise Matthey et Daniel Wicki. Un appel aux intéressé(e)s est lancé, le comité ne souhaitant pas supporter les charges futures - pas énormes mais non négligeables quand même - avec un si faible effectif. Même en assemblée " confidentielle ", les échanges furent fructueux et se prolongèrent autour du verre de l'amitié.

Pour le comité,  
C.-L. Matthey

## DÉCHETS (RAPPEL)

Ne laissez pas des objets encombrants au bord de la chaussée. Vous êtes les bienvenus à la déchetterie des Plaines-Roches (à côté du stand de tir de Pierre-à-Bot à Neuchâtel). Un petit détour qui en vaut la peine. Ainsi vous aidez à préserver la propreté sur notre montagne.

Lundi à vendredi: 8h15 à 11h45 - 13h30 à 18h00  
Samedi: 7h45 à 11h45 - 13h30 à 16h00

### Mensurations oranges et colère légèrement écarlate.

Des travaux de mensuration sont réalisés à Chaumont depuis l'an passé. Selon les informations du service compétent de l'Etat, ils devraient en principe prendre fin vers mai 2005. Les propriétaires ont été informés en détail sur les raisons de ces mensurations. Les adjudicataires privés (bureaux de géomètres) nous ont également informés par écrit. Les services de l'Etat et les bureaux privés se sont mis à disposition pour tout renseignement complémentaire. Jusque-là, il n'y a donc rien à redire. En bref, sur décision des autorités fédérales, cantonales et communales, les plans cadastraux, vieux de plus de 120 ans et non conformes au Code civil suisse, sont refaits sur des méthodes modernes et numériques. Finalement, chacun y trouvera son intérêt, notamment sur la question de

délimitation précise des territoires ou dans d'autres cas. Ces travaux de mensuration sont subventionnés en grande majorité. Les propriétaires privés ne supporteront que des frais de participation, calculés sur des critères précis, après approbation officielle du canton et de la confédération. Nous n'avons pas pour habitude de contester tout ce qui se fait mais, après discussion avec quelques propriétaires concernés, le rédacteur soussigné a pris la décision d'adresser une remarque à l'Etat en 2002 puis, de manière un peu plus sèche, à un adjudicataire en 2003. Des réponses courtoises lui sont parvenues dans les deux cas. A notre avis, quelques réalisateurs des travaux ont eu la main bien lourde. Nous estimons que les marquages aux sprays sont trop violents. En certains endroits des traces oranges sont visibles de loin sur les piquets de clôtures, les arbres et les murs de pierres sèches. C'est choquant lorsqu'on est amoureux de la nature. De nombreux piquets de marquage, de 40 cm environ, ont également été plantés sur les surfaces cultivables. Les géomètres en ont certainement besoin mais ils présentent un handicap pour les agriculteurs. A la fenaison, ces piquets finissent pratiquement tous dans les faucheuses ou les botteleuses, avec des risques de dommages mécaniques certains. Des expériences ont déjà été vécues. Comme d'habitude, seul le temps effacera tout cela. Nous regrettons enfin le manque de dialogue personnel entre les adjudicataires et les propriétaires. Sur place, un simple contact oral ou une poignée de main peuvent tout arranger.

Pierre Pfund

### Effondrement du marché du bois.

Les exploitants de forêts ne sont pas à la fête ces derniers temps. Le prix du bois forestier s'est effondré à tel point que des mesures doivent être prises. Il y a beaucoup trop de bois sur le marché. Dans l'espoir de le sauvegarder, le service cantonal des forêts a édité des recommandations aux propriétaires. La priorité doit être donnée aux chablis. Les chaleurs de cet été ont à nouveau favorisé l'attaque des bostryches et nous avons vu de gros épicéas mourir en quinze jours à peine. Cette situation pourrait perdurer au printemps prochain. Le Service des forêts recommande de cesser les coupes normales de bois frais, sauf pour les commandes spéciales dont le prix avait été fixé l'an passé. Il ne faut cependant pas y voir une catastrophe.

# 50 À L'HEURE À CHAUMONT

Il y a longtemps que le sujet avait été abordé à Chaumont. Des oubliettes, il ressortait néanmoins régulièrement lors d'assemblées générales de la SIP, simplement autour d'une table d'un restaurant de la montagne ou en privé par des résidants mécontents habitant près de la route qui devenait de plus en plus dangereuse par des excès de vitesses répétés par les nombreux usagers. C'est le 11 novembre que les panneaux ont été posés. Depuis l'entrée de Chaumont en provenance de Neuchâtel, le 50 à l'heure rejoint celui qui se trouve en direction d'Enges. Il se prolonge également du côté de la Dame.

Depuis la pose desdits panneaux, la situation s'est déjà sensiblement améliorée, selon les dires de plusieurs riverains. Les récalcitrants attendent sans doute qu'un flash et en option une photo souvenir leur soit envoyé pour freiner leur ardeur au volant. Il en va de la sécurité de tous. Un point important à ne pas oublier dans ce monde de course à la montre dans lequel nous vivons.

Daniel Wicki



## PAROISSE

**dimanche 21 décembre 2003 à 11h15**

Culte à la Chapelle

**dimanche 21 décembre 2003 à 17h00**

Culte de Noël à la Coudre en famille

**jeudi 25 décembre à 10h00**

Culte de Noël à la Coudre

**dimanche 18 janvier 2004 à 11h15**

Culte à la Chapelle

**mardi 6 janvier 2004 à 14h30**

Culte à la Chomette

**dimanche 25 janvier 2004 à 10h00**

Célébration de l'unité des chrétiens pour toutes les paroisses catholiques et réformées de Neuchâtel à l'Eglise Rouge

**mardi 3 février 2004 à 14h30**

Culte à la Chomette

**dimanche 08 février 2004 à 11h15**

Culte à la Chapelle

**mardi 2 mars 2004**

Culte à la Chomette

**dimanche 21 mars 2004 à 11h15**

Culte à la Chapelle